



La Cfdt se mobilise et demande des négociations salariales dans les secteurs de la petite enfance et de l'enfance...

INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

A l'appel de la Cfdt, les professionnel·les du secteur de l'enfance et de la petite enfance ont manifesté le 6 octobre dernier. A la suite de cette forte mobilisation, la Cfdt demande un accord national pour répondre aux besoins de ces filières.

La Cfdt veut travailler sur la qualité de l'accueil des enfants et les garanties de sécurité.

Elle demande aussi que des engagements concrets soient pris pour répondre à l'objectif d'un service public de la petite enfance revalorisé.



Pour Cfdt Interco, l'Etat doit garantir le cadre d'un accord comme cela a pu être le cas dernièrement dans le champ de la santé ou du médico-social.

La Cfdt attend des négociations pour :

- Crèches – école – animation ;
- La revalorisation des grilles et salaires ;
- L'attractivité des métiers en améliorant les perspectives de carrière ;
- La création d'un droit à la reconversion et la reconnaissance de la pénibilité de ses métiers et d'un droit à la formation qualifiante et diplômante ;
- De meilleures conditions de travail avec une qualité d'accueil garantie par un·e professionnel·le pour 5 enfants et par au moins 50% de professionnel·les qualifié·es en crèche et une adaptation de l'arrêté du 29 juillet 2022 ;
- La mise en place d'une Atsem par classe et la reconnaissance de tous les agent·es des écoles.

Interco Cfdt reste mobilisée et s'engagera dans ces négociations pour la valorisation des agent·es, comme elle s'est engagée dans l'accord du Ségur.

On se bat. Tu gagnes !



Pour adhérer en ligne à la Cfdt, flashez ce QR-Code.



VOTRE CONTACT

PUBLICATION INTERCO Cfdt | OCTOBRE 2022 | DESSIN : WINGZ